

VILLE DE NEUFCHATEAU

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Lambert - Tilman Bertrand demeurant Rue de la Tannerie 20 bte 5 à 6860 Léglise.

Le terrain concerné est situé Chemin de la Belle Croix, 4 à 6840 Hamipré et cadastré division 4, section A n°463W3.

Le projet est de type : construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

- Ecart :

- 5.3 Volumes secondaires à toitures plates : l'utilisation de toitures plates permet d'équilibrer la composition architecturale et respecter la hiérarchie des volumes. Elles permettent également une lecture franche du volume principal et on peut ainsi créer des baies dans les pièces à l'étage.
- 6.2.1 Matériaux : enduit homogène de ton blanc cassé de gris et brique de parement ton brun - gris : enduit de ton blanc cassé de gris pour le volume principal afin de contraster avec les volumes secondaires. Parement de brique pour les deux volumes secondaires afin de rester dans les matériaux de la région en optant pour une teinte gris-brun identique à la maçonnerie de schiste. La brique est moins onéreuse que la maçonnerie de schiste. Les deux matériaux proposés sont existants dans le lotissement.
- 7.1 : verticalité des ouvertures : horizontalité : les baies à caractère horizontal se justifient par la fonction des espaces, la mise en place de meubles dans la cuisine, bureau ou chambres.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, NEU, 3 - 6840 Neufchâteau et le *A.4.10.5.1.20.19* après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du *A.2.10.5.1.20.19*
Au..... *A.2.10.5.1.20.19*..... au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

L'Echevin de l'Urbanisme,

Le Bourgmestre,

J-Y DUTHOIT

F. HUBERTY

Pour le Bourgmestre
L'Echevin délégué (art. L1132-4 CDLD)

D. FOURNY

C. GRANDJEAN

